

<b>Installation de mobilier public sur les promenades et dans les villages</b> <b>(a) Commune :</b> Bièvre <b>(b) Nom du village ou de l'entité :</b> / <b>(c) Descriptif :</b> Installation de mobilier public sur les promenades et dans les villages	Fiche n° I-3.01
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée ( / /20 ) <input type="checkbox"/>

## Installation de mobilier public sur les promenades et dans les villages

### 1. Description du projet

Le projet consiste à installer du mobilier public sur les promenades balisées de la commune et dans les villages. Les équipements suivants ont été proposés :

- Des bancs, si des besoins concrets sont identifiés.
- Des aires de pique-nique couvertes

Il faudra veiller à ce que le mobilier soit construit en matériaux durables, résistants aux incivilités et qu'il soit en harmonie avec l'environnement qui l'entoure.

Afin d'éviter des déchets sauvages, des poubelles pourront également être installées près des aires de pique-nique. Elles devront être vidées et vérifiées très régulièrement.

Afin de prévenir les incivilités, il faudra sensibiliser les citoyens et notamment les jeunes via par exemple le fait de construire et/ou décorer les équipements avec eux. Il pourrait y avoir par exemple un atelier animé par un artiste local.

L'aménagement de mobilier sur les promenades est déjà en projet dans les villages de Cornimont, Monceau et Naomé.

Ce projet profitera aux passants, qu'ils soient habitants ou touristes, tout en offrant aux personnes âgées et à mobilité réduite la possibilité de se promener, avec de nombreux bancs à leur disposition pour pouvoir se reposer.

### 2. Justification du projet

La demande a été introduite lors de la consultation réalisée dans le village de Naomé et a été retenue par la CLDR.

L'installation de bancs dans les villages et sur les promenades permettra aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite de se reposer régulièrement lors de leurs sorties. De plus, les bancs auront une fonction de lieu de rencontre spontané par le fait que les gens se posent et parlent avec d'autres qui passent par là. Le projet permettra aussi de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Les bancs dans les villages seront inclus dans les projets d'aménagement d'espaces conviviaux. Des subsides peuvent également être octroyés par le Commissariat général au tourisme si le mobilier se trouve sur des parcours balisés reconnus par celui-ci. Le placement des autres bancs se fera via l'Office du tourisme si des besoins concrets sont identifiés.

Au niveau des aires de pique-nique couvertes, une réflexion est en cours avec le DNF.

Ce projet permettra à la commune de créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants.

### 3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants</b>
<b>Objectif opérationnel 1.1</b>	En offrant des lieux et moments de convivialité dans les villages
<b>Objectif opérationnel 1.2</b>	En fédérant et en intégrant les habitants, des plus jeunes aux plus âgés.

#### Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Plan stratégique transversal (2019-2024)** : Garantir la qualité de vie à tous nos habitants, à chaque étape de leur vie et garantir un lieu de vie agréable.
- **Plan de cohésion sociale** : Favoriser les échanges intergénérationnels.
- **Agence de développement local Bièvre – Vresse-sur-Semois** : tendre vers un tourisme de qualité.
- **Parc naturel de l'Ardenne Méridionale** : Développer un tourisme à mobilité douce et promouvoir les promenades, circuits et randonnées.